



Du 11 au 14 septembre 2025

# FESTIVAL TRAD DE RIPON

*Ripon -AGA*



*De retour pour une deuxième année consécutive à la grande demande générale des participants.*

*Le public apprécie la programmation qui ne cesse de prendre de l'ampleur à chaque année. Un weekend de musique traditionnelle et folklorique où les gens locaux nous ouvrent leurs rues, leurs maisons et surtout leurs cœurs pour faire la fête.*

*Venez donc danser un p'tit rigodon et vivre toute une expérience dans cette belle communauté. Vous aurez vous aussi le coup de coeur. ❤️*

## PROGRAMMATION

### JEUDI 11 SEPTEMBRE

- 15 h Arrivée hâtive et accueil personnalisé des participants. **Ne pas se présenter avant l'heure indiquée.**  
18 h Début des festivités (voir notes supplémentaires)

### VENDREDI 12 SEPTEMBRE

- 11 h Arrivée des participants. **Ne pas se présenter avant l'heure indiquée.**  
16 h **Souper pour tous** : hot-dog, salade de chou, croustilles et breuvages  
18 h Début des festivités (voir notes supplémentaires)

### SAMEDI 13 SEPTEMBRE

- 10 h Début des festivités (voir notes supplémentaires)  
13 h Tout le village est en fête avec des spectacles acoustiques devant, dernière et même dans les maisons, suivi de la Farandole

### DIMANCHE 14 SEPTEMBRE

- 9 h 30 Accueil des membres à l'assemblée générale annuelle. **Carte de membre obligatoire et vérifiée à l'entrée. Réservée aux membres de l'ARCC seulement.**  
Veillez noter que l'assemblée générale annuelle se tiendra au 17 Rue Major, Ripon, Qc, J0V 1V0 (sous-sol de l'église St-Casimir-de-Ripon)  
10 h Assemblée générale annuelle (AGA)  
11 h 30 Départ des participants

## NOTES SUPPLÉMENTAIRES


- Venez chanter, danser et vous amuser au Festival Ripon Trad pour leur 6e édition.
- Les campeurs sont à proximité de tous les événements. Emplacement réservé pour notre groupe.
- Aucun remboursement en cas de pluie.

### Autres

La programmation et les heures des spectacles sont déterminées par le Festival.

Visitez leur site web : [www.ripontrad.ca](http://www.ripontrad.ca) ou la page Facebook : *Festival Ripon Trad* pour les détails de la programmation à venir.

<b>BRACELET PASSEPORT</b>	<b>Jusqu'au 22 août</b>	<b>Après le 22 août</b>
Adulte	75.00 \$	Extra de 35.00 \$ (pour le camping)
Enfant 13 à 17 ans	35.00 \$	

<b>INFORMATIONS</b>	<b>INSCRIPTIONS</b>
<p><b><u>Emplacement de camping :</u></b> Terrain face au 129 Rue Principale Ripon, Qc, J0V 1V0 Numéro d'hébergement touristique : n/a</p> <p><b><u>Services offerts :</u></b>  Autres : prévoir le remplissage de votre réservoir d'eau avant votre arrivée</p> <p><b><u>Emplacement du festival :</u></b> 31 Rue Coursol Ripon, Qc, J0V 1V0</p> <p><b><u>Date limite d'inscription :</u></b> 22 août 2025</p> <p><b><u>Nombre limite d'inscriptions :</u></b> 40 équipages</p> <p><b><u>Rassemblement ouvert aux non-membres</u></b></p>	<p><b><u>Pour renseignements:</u></b> Jean-Guy Renaud 819-230-5479 <a href="mailto:cocottegalo@videotron.ca">cocottegalo@videotron.ca</a></p> <p><b><u>Remplir le formulaire d'inscription et le faire parvenir à</u></b>  <b>Par courriel :</b> <a href="mailto:arcc16@outlook.com">arcc16@outlook.com</a>  <b>Par la poste :</b> ARCC Outaouais (16) Anik Beauseigle 67 Ch. Jolivette N Messines, Qc, J0X 2J0</p> <p><b><u>Paiements acceptés :</u></b>  <b>Chèque</b> ARCC Outaouais (16)  <b>Virement Interac</b> Communiquer avec Diane Pelletier 819-827-3695 <a href="mailto:arcc16@outlook.com">arcc16@outlook.com</a></p>

**POLITIQUE D'ANNULATION**

**DE LA PART DU PARTICIPANT :**

Étant donné que tous les billets sont achetés via notre fournisseur/partenaire, **aucun remboursement** ne sera effectué. Toute demande de remboursement doit parvenir, par écrit à [arcc16@outlook.com](mailto:arcc16@outlook.com) en mentionnant les motifs de l'annulation et assujettie à l'approbation de l'ARCC. Si votre demande est acceptée et que celle-ci nous parvient :

- Avant la date limite d'inscription, vous recevrez 100% des sommes versées;
- Jusqu'à 20 jours avant la tenue de l'événement, vous recevrez 50% des sommes versées;
- Jusqu'à 10 jours avant la tenue de l'événement, vous recevrez 25% des sommes versées;
- Jusqu'à 5 jours avant la tenue de l'événement, aucun remboursement ne sera effectué.